

Communiqué

Astura distingué en Fusions-Acquisitions, Technologies de l'information et Propriété Intellectuelle par le Legal 500 Paris édition 2013/2014

Fusions-Acquisitions

« Fondé en avril 2012, Astura est *'hautement recommandé'* pour *'la qualité de ses prestations qui sont du niveau des grands cabinets'*. Raphaël Dalmas, qui est avocat aux barreaux de Paris et de New York, affiche *'une solide expérience des opérations en lien avec l'Europe, les Etats-Unis et l'Afrique'*. Le cabinet représente plusieurs grands groupes internationaux. »

Technologies de l'information

« Fondé en avril 2012, Astura intervient dans le domaine des technologies et de la propriété intellectuelle sous la direction de Matthieu Mélin qui a fait ses classes dans les plus grands cabinets de la place. *'Disponible, rigoureux et pédagogue'*, il est reconnu comme un expert en droit de l'informatique et des réseaux, et apprécié pour ses *'analyses très détaillées et très pertinentes'*. Il représente plusieurs grands groupes utilisateurs pour le compte desquels il a géré plusieurs missions délicates d'analyse et d'audit conduites par des éditeurs détenteurs de droits de licences sur des logiciels. Il intervient également en matière de protection des données et de marques sur internet. »

Propriété intellectuelle

« Matthieu Mélin d'Astura est apprécié pour sa *'forte disponibilité'* et *'son sens de la stratégie qui permet souvent de faire la différence dans un dossier'*. Il intervient dans des litiges en contrefaçon de marques et sur la gestion de portefeuilles. Il conseille plusieurs grands clients internationaux. »

Source : Annuaire Legal 500 Paris – <http://www.avocats-francais.com>

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Courriel : contact@astura.fr

Téléphone : 01.84.16.24.30

www.astura.fr